

PLU - LE TABLIER 85 -
PLAN DE ZONAGE

1:5 000

Liste des emplacements réservés

n°	Désignation de l'opération	Bénéficiaire	Surface et/ou caractéristique
1	Chemin piéton - (R-3m)	Commune	413 m²
2	Amélioration du carrefour (R+25m)	Commune	1963 m²

Légende

Zonage

- UA - Zone Urbaine Centrale
- UB - Zone Urbaine habitat récent
- 1AU - Zone Urbanisable (habitat) à court terme
- A - Zone Agricole
- Av - Zone Agricole viticole
- An - Zone Agricole inconstructible
- Ah - Zone de bâti isolé en milieu rural, agricole
- N - Zone Naturelle
- Ni - Zone Naturelle inondable
- Nh - Zone de bâti isolé en milieu rural, naturel
- NL - Zone Naturelle de Loisirs
- NLe - Zone Naturelle de Loisirs, activité équestre
- ★ Élément de patrimoine bâti identifié (alinéa 7 article 123-1-5°), soumis au permis de démolir par L.430-1d
- ★ Bâtiment dont le changement de destination est possible
- Emplacements réservés
- Espace boisé classé au titre de l'article L.130-1 et suivants du Code de l'Urbanisme
- Boisement identifié, haie identifiée (alinéa 7 article L123-1-5°)
- Secteur avec orientations d'aménagement et de programmation
- Repérage archéologique
- Zone humide (information donnée à titre indicatif)

Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral du 5 juillet 2018
approuvant la mise en compatibilité du PLU
La Maire,

